

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil dix-neuf, le 26 novembre à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Bernard CERF, Roland DAMOTTE, Jean-Jacques DUPREZ, André HELLE, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Emmanuelle MARLIN, Robert NATALE, Pierre OSER, Roger SCHERRER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires**, et Messieurs Olivier REILLER, Hubert REINICHE, **membres suppléants**.

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques BOUQUENEUR, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Didier MATHIEU, Cédric PERRIN, Emmanuelle PY, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Jean-Claude TOURNIER.

**Avaient donné pouvoir :** Mesdames et Messieurs Cédric PERRIN à Josette BESSE, Monique DINET à Thierry MARCJAN, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Daniel FRERY à Roger SCHERRER, Jean-Louis HOTTLET à Hubert REINICHE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 novembre	Le 8 novembre	En exercice	41
		Présents	24
		Votants	27

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Claude BRUCKERT est désigné.

**2019-08-22 Budget annexe – Centre commercial de la ZAC de l'Allaine – Décision Modificative n°1**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

Afin de pouvoir régulariser le budget du centre commercial de la Zac de l'Allaine, une décision modificative est nécessaire à la section d'investissement : d'une part pour augmenter les recettes prévues quant aux subventions attendues et d'autre part pour augmenter la somme des dépenses prévues quant aux travaux engagés dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment auxquels s'ajoutent les travaux VRD pour l'aménagement des extérieurs.

Investissement : Recettes : Chapitre 13 Compte 1311 : + 150 000 € HT

Dépenses : Chapitre 21 Compte 2132 : + 150 000 € HT



90053	Communauté de Communes du Sud Territoire	DM n°1 2019
Code INSEE	CENTRE COMMERCIAL ZAC DE L'ALLAINE (60003)	

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire

## Decision Modificative N° 1

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-1311 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	150 000,00 €
<b>TOTAL R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
D-2132 : Immeubles de rapport	0,00 €	150 000,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>150 000,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>150 000,00 €</b>		<b>150 000,00 €</b>

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

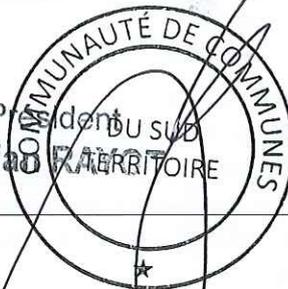
- d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget annexe du centre commercial de la Zac de l'Allaine selon le tableau ci-dessus.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 29 NOV. 2019

Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT

